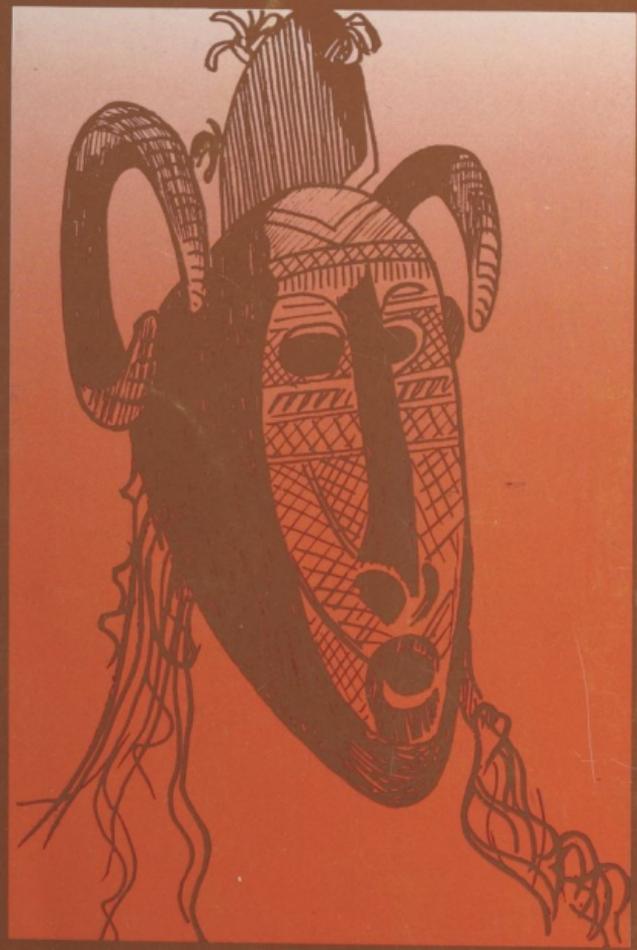


16°Z
17237
(20)

pour le conte africain et créole



Fleuve et Flamme
CILF edicef

© CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE - 1986

I S B N : 2-85319-165-6

(série monolingue)

- Contes de la savane*
- Contes des lagunes et des savanes (Côte d'Ivoire)
 - Contes du Sahel*
 - Contes du Zaïre
 - Contes de la forêt*
- Contes de Tolé (Centrafrique)
 - Contes du Cameroun
- Contes et légendes soninké (Mali, Sénégal, Mauritanie)
 - Contes créoles de l'Océan Indien
 - Contes zarma du Niger
 - Contes de Madagascar
- Contes peuls de Bâba Zandou (Cameroun)
 - N'ouvre pas à l'ogre (Zaïre)
 - Contes du Rwanda
- L'enfant rusé et autres contes bambara (Mali, Sénégal oriental)
 - Contes d'Algérie
 - Contes du Burkina
 - Contes haoussa
- Hors collection* : Contes andalous
 - Contes et nouvelles (Tunisie)
 - Contes et nouvelles corses

(série bilingue)

- Contes du pays des rivières*
- Wanto... et l'origine des choses*
- Chansons et proverbes lingala*
- Contes et récits du Tchad*
- Les aventures de Petit Jean (Océan Indien)
 - Lièvre, Grand Diable et autres*
 - Contes et légendes soninké*
 - Contes malgaches*
- En suivant le calebassier (Niger)
 - Contes créoles d'Haïti
 - Contes comoriens
 - Contes de Djibouti
- Mes mensonges du soir (Côte d'Ivoire)
 - Contes créoles de Guinée Bissau
- Femmes et monstres 1 et 2 (Madagascar)
 - Contes maghrébins
 - Contes ruandais
- Proverbes et contes mossi (Burkina)
- Histoires canaques (Nouvelle Calédonie)
 - Contes akan du Ghana
- Bâba Zandou raconte (Cameroun)
 - Contes montagnais (Québec)
 - Contes luba et kongo du Zaïre
 - Fablier de São Tomé
- Contes berbères du Grand Atlas
- Contes et récits peuls du Fouta Djallon
- Contes bambara (Mali, Sénégal oriental)
 - Légendes tahitiennes
 - Proverbes malinké
- Contes et légendes du pays Lao

16° Z
17437
(20)

Conseil international de la langue française



103, rue de Lille, 75007 Paris

Association internationale reconnue d'utilité publique (décret du 29/12/1972), le **CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE** regroupe des représentants des pays d'expression française des différentes régions du monde et intervient notamment dans le domaine des sciences et des techniques.

Il a pour tâche :

- d'enrichir la langue française,
- de favoriser son rayonnement,
- d'organiser sa communication avec les autres langues,
- de promouvoir le dialogue des cultures.

L'action du CILF s'exprime, pour une grande part, à travers ses **PUBLICATIONS** :

REVUES

- de terminologie
LA BANQUE DES MOTS
- de linguistique
LE FRANÇAIS MODERNE

OUVRAGES

***DICTIONNAIRES**, plus de 30 titres parus, offrant :

- une terminologie de références aux pays d'expression française,
- des outils de traduction.

Quelques titres, parmi les plus récents :

- Vocabulaire de la micrographie
- Vocabulaire d'astronomie
- Vocabulaire technique du tabac
- Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques.

***MANUELS DE FORMATION** en agronomie tropicale et en mécanique, 40 titres

Collection « **TECHNIQUES VIVANTES** »

***CONTES** des pays d'Afrique, de l'Océan Indien, des Caraïbes, destinés :

- en langue française, à un large public,
- en textes bilingues, plus particulièrement aux écoles pour l'alphabétisation en langue maternelle.

Collection « **FLEUVE ET FLAMME** ».



Fleuve et Flamme

820
4142

Collection du Conseil international
de la langue française
réalisée en collaboration avec le
Laboratoire des Langues
et Civilisations à Tradition Orale
(LP 3.121 du CNRS)

Clés pour le conte africain et créole

Textes et couverture de Françoise TSOUNGUI



**CONSEIL INTERNATIONAL
DE LA LANGUE FRANÇAISE**

103, rue de Lille - 75007 Paris

93, rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris

edicef

NI - 28-05-1986 - 13778

Collaboration du Conseil International
de la Langue Française
à l'élaboration de
l'ouvrage de référence
et de l'ouvrage de l'Institut
de la Langue Française
à l'Institut de la Langue Française
à l'Institut de la Langue Française

Clés pour le conte africain et créole

Textes et ouvrages de référence

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction
2. Les contes africains
3. Les contes créoles

4. Les contes de la région
5. Les contes de la région
6. Les contes de la région
7. Les contes de la région

CONSEIL INTERNATIONAL
DE LA LANGUE FRANÇAISE



edical

INTRODUCTION

Bien que notre propos, dans ce manuel, soit entièrement pédagogique, comment pourrions-nous parler des contes sans évoquer « le pouvoir des contes »⁽¹⁾ ? Prétendre introduire les contes dans une classe uniquement à titre d'exercice scolaire serait leur enlever toute leur signification. Avant donc que soit entreprise, avec les élèves, une démarche analytique et explicative, le conte, tout comme la poésie, demande à être écouté, ressenti, savouré.

Le problème pour le professeur est alors de parvenir à « enchanter » la classe. Le premier contact avec l'histoire doit pouvoir préserver la saveur du langage parlé, la vie du conte au moment où il se crée. Il faudrait donc qu'avant d'être pédagogue, le professeur se fasse conteur, réinvente le conte, le parle pour lui-même et pour les élèves. Quelle meilleure récompense peut-il recevoir qu'une classe soudain silencieuse, apaisée, suspendue à ses lèvres, fascinée par le sortilège de la « belle histoire » !

L'ensemble du travail effectué en classe s'organise en trois moments essentiels et obligatoires : transmission, compréhension, exploitation. Chacun de ces moments se subdivise en plusieurs activités, parmi lesquelles le professeur fait un choix, selon le contenu du conte étudié, le niveau de ses élèves et les objectifs poursuivis.

(1) Georges JEAN. *Le pouvoir des contes*, Paris, 1981, éd. Casterman.

A. Transmission

1. Récit par le professeur
ou le conteur
ou à travers un enregistrement ou un film (p. 73-76).
2. Lecture par le professeur.
3. Lecture par les élèves.

B. Compréhension

4. Reconstitution de texte - directement après 2 - (p. 158-160)
ou questions de compréhension globale - après 3 -
ou question avec réponses à choix multiples (p. 156-157)
ou vérification de la compréhension par le dessin, la bande dessinée, le tableau de feutre (p. 78-79).
5. Étude de la langue du conte (p. 38-48 et 145-155).
6. Étude de la structure (p. 1-49).
7. Étude de la narration (p. 49-72).
8. Étude du contenu didactique (p. 87-108).
9. Étude du contenu civilisationnel (p. 117-143).
10. Interprétation psychanalytique (p. 109-116).

C. Exploitation

11. Exercices d'observation et d'analyse de la langue (p. 165-174).
12. Exercices lexicaux (p. 160-162).
13. Exercices structuraux de vocabulaire et de grammaire (p. 162-165 et 169-174).
14. Rédaction de phrases.
15. Rédaction de schémas de contes ou de parties de contes (p. 76-78).
17. Exploitation par le dessin, la bande dessinée, le tableau de feutre, les marionnettes, le théâtre, le film (p. 81-85).

Des indications sont données dans ce manuel pour la réalisation de ces diverses activités, non pas dans l'ordre où elles apparaîtront en classe, mais aux pages indiquées ci-dessus entre parenthèses.

Les travaux que nous proposons ici peuvent être effectués sur la plupart des contes, d'origine africaine ou créole. Cependant, toutes nos références sont empruntées à la Collection Fleuve et Flamme, éditée par le CILF, qui offre actuellement une quarantaine de titres, monolingues ou bilingues. Le professeur désireux d'utiliser cette collection en classe doit savoir qu'elle est hétérogène à plusieurs titres.

Elle l'est d'abord par le niveau des contes, certains convenant parfaitement à de jeunes enfants, en particulier les contes animaliers et la plupart des contes de type merveilleux. D'autres, se prêtant à une interprétation psychanalytique et offrant des thèmes plus ou moins « scabreux », ne peuvent être remis que dans les mains d'étudiants assez avancés, ayant des notions de psychologie, donc de classes terminales ou même de l'université. Précisons que les contes n'ont pas été rassemblés dans chaque volume selon un critère de niveau. On peut ainsi trouver, dans un même recueil, de grands écarts qui contraindront le professeur à faire un choix. Beaucoup de recueils cependant présentent une tendance dominante. C'est le cas par exemple pour les deux recueils provenant du Zaïre, le premier, Contes du Zaïre, étant adapté aux plus jeunes, le second, N'ouvre pas à l'ogre, ne convenant pour la plupart de ses textes qu'aux plus âgés. Rappelons enfin que, sur un même texte, il est possible de procéder à différents niveaux de lecture, selon que l'on ne s'intéresse qu'à l'anecdote ou que l'on recherche une compréhension en profondeur⁽¹⁾.

L'hétérogénéité réside également dans le type de traduction qui a été effectuée, et qui peut aller de la

(1) Voir p. 8.

traduction fidèle, presque littérale, jusqu'à la réinterprétation. Nous examinons plus loin les problèmes pédagogiques que posent ces écarts⁽¹⁾.

L'hétérogénéité enfin provient de l'existence, parfois même de la coexistence, de deux types d'édition monolingue ou bilingue. L'essentiel de notre travail repose sur les versions monolingues ; cependant nous avons suggéré d'autres exploitations pédagogiques des versions bilingues, dans une perspective linguistique et interculturelle renforcée⁽²⁾.

(1) Voir p. 145-149.

(2) Voir p. 174-178.

Index des recueils de contes cités

Akan du Ghana (Contes) : 13, 27, 46, 52, 69, 108, 118, 133, 135, 140, 148, 157.

Bâba Zandou raconte : 15, 81, 90.

Cameroun (Contes du) : 9, 10, 14, 29, 36, 54, 56, 57, 58, 62, 64, 68, 70, 75, 79, 81, 98, 111, 113, 115, 119, 121, 125, 130, 140, 150, 151, 154, 176.

Canaques (Histoires) : 12, 43, 67, 98, 120.

Comoriens (Contes) : 52, 57, 63, 103, 147, 148.

Djibouti (Contes de) : 15, 16, 31, 34, 61, 90, 108, 114, 130, 141, 148, 154, 158, 176.

En suivant le calebassier : 15, 45, 47, 48, 63, 78, 81, 114, 122, 136, 146.

Femmes et monstres 1 : 38, 54, 98, 168.

Femmes et monstres 2 : 12, 24, 41, 43, 53, 58, 93, 107, 147.

Forêt (Contes de la) : 14, 42, 54, 55, 67, 71, 87, 97, 98, 99, 103, 104, 106, 112, 119, 122, 126, 127, 128, 129, 138.

Guinée Bissau (Contes créoles de) : 11, 13, 14, 92, 98, 100, 105, 130, 132, 136, 140, 141.

Haïti (Contes d') : 15, 38, 56, 59, 79, 91, 112, 115.

Lagunes et des savanes (Contes des) : 4, 11, 13, 43, 52, 63, 68, 69, 79, 89, 90, 93, 100, 104, 105, 107, 108, 124, 130, 132, 133, 140, 152.

Lièvre, Grand diable et autres : 33, 47, 58, 59, 61, 62, 67, 79, 97, 113, 120, 140.

Luba et kongo du Zaïre (Contes) : 11, 38, 43, 44, 69, 77, 90, 92, 93, 99, 108, 110, 112, 119, 123, 152, 154.

- Madagascar (Contes de) : 15, 46, 79, 94, 95, 96, 99, 107, 110, 111, 114, 127, 134, 135, 136, 141, 142, 147, 166, 167.
- Maghrébins (Contes) : 11, 64, 81, 90, 91, 101, 121, 127, 135, 151.
- Malgaches (Contes) : 46, 79, 95, 96, 99, 110, 111, 114, 135, 136, 142, 147.
- Mes mensonges du soir : 33, 56, 59, 105, 114, 118, 141.
- Mossi (Proverbes et contes) : 14, 35, 46, 55, 65, 78, 98, 107, 134, 148, 150, 151, 154, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173.
- N'ouvre pas à l'ogre : 11, 13, 17, 20, 29, 38, 43, 44, 69, 70, 77, 79, 90, 92, 93, 99, 104, 108, 110, 112, 115, 119, 123, 124, 134, 136, 152, 154, 169.
- Océan indien (Contes créoles de l') : 33, 47, 56, 58, 59, 61, 62, 67, 79, 97, 110, 113, 120, 132, 140.
- Petit Jean (Les aventures de) : 110, 132, 146.
- Peuls de Bâba Zandou (Contes) : 15, 58, 60, 64, 70, 81, 88, 90, 96, 150, 153, 162.
- Rwandais (Contes) ou Rwanda (Contes du) : 13, 25, 26, 39, 51, 52, 118, 122, 128, 138, 164, 165.
- Sahel (Contes du) : 11, 12, 55, 68, 79, 81, 94, 97, 98, 123, 124, 127, 132, 140, 149.
- Savanes (Contes de la) : 9, 11, 12, 23, 48, 63, 70, 71, 79, 89, 93, 102, 103, 104, 106, 109, 110, 114, 115, 125, 127, 129, 130, 132, 140, 141.
- Soninké (Contes et légendes) éd. bilingue et monolingue : 9, 57, 66, 74, 90, 101, 104, 114, 125, 128, 130, 135, 147, 148, 150, 154, 172.
- Tolé (Contes de) : 9, 14, 38, 41, 60, 63, 68, 72, 79, 81, 92, 98, 100, 102, 103, 106, 107, 112, 119, 121, 122, 123, 165.

Zaïre (Contes du) : 9, 17, 68, 79, 113, 118, 134, 140, 142.

Zarma du Niger (Contes) : 15, 34, 45, 47, 48, 63, 78, 81, 114,
115, 122, 136, 140.

Chapitre I

ANALYSES THÉORIQUES DE LA STRUCTURE DU CONTE

La plupart des récits de la collection « *Contes et Fables* » s'intitulent « *Contes...* ». Il s'agit de savoir si que l'ouvrage réellement est intitulé. La collection recense une certaine façon de voir le monde. Elle rassemble sous les textes à une autre analyse ? À savoir que cela nous paraît à la fois très complexe et très simple.

Les analyses dans certaines études qui ont été effectuées sur le conte et que l'on cherche de plus en plus à intégrer dans le cadre pédagogique.

I. LA MULTIFONCTION DU CONTE SELON V. PROPP

En comparant un certain nombre de contes originaux de plusieurs cultures — toutes artistiquement élaborées — Propp a dégagé des constantes qui lui ont permis de constituer un système de contes, selon les variantes. Ces constantes constantes sont des « *fonctions* », terme qu'il emploie comme *élément* de l'analyse, nous entendons (selon d'autres) par « *fonction* », celle du point de vue de sa signification dans le développement de l'intrigue. »¹

¹ V. PROPP, *Éléments de la théorie du conte*, Paris, 1928, op. cit. p. 11.

Chapitre I

ANALYSES THÉORIQUES DE LA STRUCTURE DU CONTE

La plupart des recueils de la collection « Fleuve et Flamme » s'intitulent « Contes... ». Il s'agit de savoir ce que recouvre réellement cet intitulé. La collection revêt-elle une uniformité telle qu'il soit possible de ramener tous les textes à une même analyse ? Avouons que cela nous paraîtrait à la fois trop comode et bien fastidieux.

Nous examinerons donc certaines études qui ont été effectuées sur le conte et que l'on cherche de plus en plus à introduire dans la pratique pédagogique.

I. LA MORPHOLOGIE DU CONTE SELON V. PROPP

En comparant un certain nombre de contes originaires de plusieurs cultures — toutes occidentales cependant — Propp a dégagé des constantes qui lui ont permis de construire un schéma du conte, selon lui invariant. Ces constituants communs sont des « fonctions », terme qu'il explicite comme suit : « Par fonction, nous entendons l'action d'un personnage, définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue. »⁽¹⁾

(1) V. PROPP. *Morphologie des contes*, Paris, 1970, éd. du Seuil, p. 31.

Voici les 31 fonctions dégagées par Propp :

0. Situation initiale.
1. Un des membres de la famille s'éloigne de la maison.
2. Le héros se fait signifier une interdiction.
3. L'interdiction est transgressée.
4. Le méchant essaie d'obtenir des renseignements.
5. Le méchant reçoit des informations sur sa victime.
6. Le méchant tente de tromper sa victime.
7. La victime se laisse tromper.
8. Le méchant fait subir un méfait à un des membres de la famille, ou il manque quelque chose à l'un des membres de la famille.
9. Le méfait ou le manque est divulgué : on fait appel au héros.
10. Le héros accepte de réparer ce malheur.
11. Le héros quitte sa maison.
12. Le héros subit une épreuve préparatoire à la réception d'un auxiliaire magique.
13. Le héros réagit à l'épreuve imposée.
14. L'auxiliaire magique est donné au héros.
15. Le héros est amené près de l'objet de sa quête.
16. Le héros et le méchant combattent.
17. Le héros reçoit une marque.
18. Le méchant est vaincu.
19. Le méfait ou le manque est réparé.
20. Le héros prend la route du retour.
21. Le héros est poursuivi.
22. Le héros est secouru.
23. Le héros rentre chez lui incognito.
24. Un faux héros prétend être l'auteur de l'exploit (cf. 19).
25. On propose au héros une tâche difficile.
26. Le héros accomplit cette tâche difficile.
27. Le héros est reconnu.
28. Le faux héros est démasqué.
29. Le héros reçoit une nouvelle apparence.
30. Le faux héros ou le méchant est puni.
31. Le héros se marie et/ou monte sur le trône.

Selon Propp, toutes les fonctions ne sont pas forcément présentes dans tous les contes, mais leur ordre d'apparition est toujours rigoureusement identique.

Le déroulement de l'intrigue se déroule autour de sept personnages clés (dont certains peuvent également manquer) :

1. Le héros (héros-quêteur ou héros-victime).
2. L'objet de la quête.
3. Le mandateur (qui envoie le héros en quête).
4. Le méchant.
5. Le donateur (qui soumet le héros à des épreuves avant de lui remettre un auxiliaire magique).
6. L'auxiliaire magique (être vivant ou objet).
7. Le faux héros.

Au terme de son étude, Propp atteint enfin un point de simplification extrême dans l'analyse de la structure : « On peut appeler conte merveilleux du point de vue morphologique tout développement partant d'un méfait ou d'un manque et passant par les fonctions intermédiaires pour aboutir au mariage ou à d'autres fonctions utilisées comme dénouement. »⁽¹⁾

Cette analyse, précise bien Propp, ne concerne qu'un certain type de conte, le conte merveilleux, qui appartient au vieux fonds folklorique. On peut tenir le raisonnement inverse : tout conte qui répond à cette analyse est un conte merveilleux. On se demandera alors si les contes africains, et particulièrement ceux de la collection Fleuve et Flamme, appartiennent à cette catégorie.

(1) V. PROPP, op. cit, p. 112.

Nous prendrons comme exemple le conte de *L'ingrat puni*⁽¹⁾.

0. Situation initiale : un chasseur vit dans la pauvreté.
1. Le chasseur part en forêt, en quête de gibier.
2. Il découvre, dans un trou, un homme et trois animaux qui lui demandent secours.
3. Le méchant (l'homme) tente de tromper le héros par des promesses fallacieuses.
4. Le héros répond à la demande : il sort l'homme du trou.
5. Le héros se laisse tromper : l'homme s'enfuit sans rien lui donner.
6. Le héros libère la panthère.
7. Il reçoit la promesse d'un premier auxiliaire.
8. Le héros réussit l'épreuve suivante : il libère le rat.
9. Il reçoit la promesse d'un second auxiliaire.
10. Le héros réussit la dernière épreuve : il libère le serpent.
11. Il reçoit la promesse d'un troisième auxiliaire.
12. Le héros revient chez lui.
13. Il reçoit les deux premiers auxiliaires promis : vivres et richesses qui comblent le manque initial.
14. Le héros et le méchant s'affrontent : l'homme jaloux accuse le chasseur de vol.
15. Le héros est poursuivi, arrêté et condamné à mort.
16. Le héros est secouru par le serpent (3e auxiliaire) qui pique le fils du roi afin de donner au chasseur l'occasion de le sauver.
17. Le héros démasque le méchant.
18. Le méchant est puni.
19. Le héros accomplit une tâche difficile : il guérit le fils du roi.
20. Le héros est récompensé.

Ce conte suit donc d'assez près le schéma de Propp. Mais tous nos contes ne peuvent s'aligner sur ce type d'analyse. C'est pourquoi nous sommes invités à consulter d'autres spécialistes.

(1) *Contes des lagunes et des savanes*, p. 10-22.

II. L'ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DE J. GREIMAS

L'analyse du récit proposée par Greimas aboutit apparemment à un schéma plus simple, s'attachant moins au détail anecdotique de l'histoire, et qui devrait donc, en principe, pouvoir s'appliquer à un plus grand nombre de textes de tous genres.

Greimas fournit en effet de l'histoire un **modèle fonctionnel**, qui est en quelque sorte une schématisation généralisante du schéma de Propp.

Situation initiale SI	Evènement modificateur M	Transformation			Situation finale SF
		Epreuve qualifiante E ₁	Epreuve principale E ₂	Epreuve glorifiante E ₃	

La situation initiale est stable. Un évènement modifie cet équilibre et oblige le héros à subir des épreuves qui l'amènent à la situation finale, de nouveau stable.

L'épreuve qualifiante est celle par laquelle le héros se signale comme différent des autres personnages. L'épreuve principale est celle qui lui permet d'obtenir l'objet de sa quête. L'épreuve glorifiante donne au héros l'occasion de vaincre le faux héros et consacre donc son titre de héros.

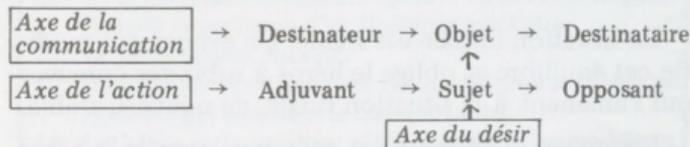
Ce modèle se retrouve aisément dans le conte de *L'ingrat puni*.

SI	E ₁	E ₂	E ₃	SF
Pauvreté du chasseur	Venir en aide à l'homme	Venir en aide 1. à la panthère 2. au rat 3. au serpent	Guérir le fils du roi	Richesse du chasseur

Cependant Greimas complexifie son analyse en recherchant, sous le modèle fonctionnel de surface, situé au plan de la manifestation, les structures profondes qui constituent le plan de l'immanence. Là se cachent les concepts qui soutiennent et inspirent l'intrigue et qui se superposent à leur tour en deux strates.

La strate la plus proche de la surface est celle des structures narratives, qui figurent les relations unissant les personnages à travers leurs actions. A ce niveau, les personnages ne sont plus des acteurs concrets, mais des figures abstraites que Greimas appelle actants.

Voici comment on schématise habituellement les relations des actants dans le modèle actanciel :



Ce schéma peut s'expliquer ainsi :

- dans l'axe du désir (ou du vouloir), le sujet poursuit un objet ;
- dans l'axe de la communication (ou du savoir), le destinateur définit l'objet à poursuivre et l'attribue au destinataire ;
- dans l'axe de l'action (ou du pouvoir), l'adjuvant aide le sujet à réaliser son désir, tandis que l'opposant y fait obstacle.

Il faut remarquer qu'un acteur peut jouer plusieurs rôles actanciels : ainsi le héros peut être à la fois sujet et destinataire, cas particulièrement fréquent. Inversement plusieurs acteurs peuvent jouer un seul rôle actanciel : trois auxiliaires remplissent souvent la fonction d'adjuvant.

De plus on peut analyser un conte en adoptant au départ un sujet différent, soit par exemple d'abord le héros, puis le faux héros (ou même tout autre personnage). On obtient alors plusieurs matrices qui se complètent et s'éclairent les unes les autres.

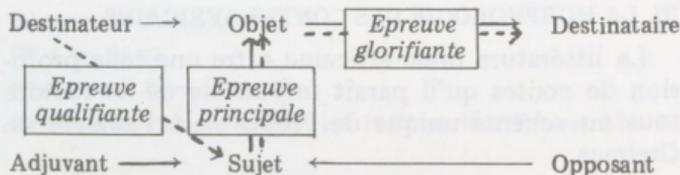
Nous pouvons ainsi dégager au moins deux matrices de l'*Ingrat puni*.

Destinateur Pauvreté, faim	→	Objet Richesse	→	Destinataire Chasseur
Adjuvant Panthère, rat, serpent	→	Sujet Chasseur	←	Opposant Homme, roi
Destinateur Jalousie	→	Objet Richesse	→	Destinataire Chasseur
Adjuvant Roi	→	Sujet Homme	←	Opposant Chasseur, serpent

Le modèle actancier ne peut évidemment s'appliquer qu'aux récits comportant une quête. Il a donc une extension moins large que le modèle fonctionnel.

D'autre part le couple destinataire/destinataire est souvent abstrait, renvoyant à des valeurs morales ou idéologiques. C'est donc surtout sur les couples sujet/objet et adjuvant/opposant que pourront porter les applications pédagogiques.

Bien entendu les modèles fonctionnel et actancier se superposent dans le récit pour former un tout cohérent que l'on peut globalement représenter ainsi :



Dépôt légal 1986 - 2ème trimestre
Imprimerie BOUDIN - Paris

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

